

France: Services de transport des ordures ménagères TRANSPORT DES OMR DEPUIS LE CENTRE DE TRANSFERT DE ROMAINVILLE VERS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DESIGNÉES PAR LE SYCTOM

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: Syctom : Agence métropolitaine des déchets

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Protection de l'environnement

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: TRANSPORT DES OMR DEPUIS LE CENTRE DE TRANSFERT DE ROMAINVILLE VERS LES
INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DESIGNÉES PAR LE SYCTOM

Description: Marché de transport des ordures ménagères résiduelles (OMR) et assimilées depuis le centre de transfert de Romainville vers les installations de traitement désignées par le Syctom. Le marché comprend une phase d'exploitation du site en configurations évolutives pendant les travaux de reconstruction puis une phase d'exploitation dans la configuration finale du centre. Les prestations incluent le transport des déchets, la traçabilité des flux, le reporting et les obligations nécessaires à la continuité du service public. Compte tenu du caractère permanent et essentiel des prestations, le titulaire devra disposer d'une organisation adaptée lui permettant d'assurer la continuité du service et de s'adapter aux contraintes d'exploitation du centre de Romainville, y compris pendant les différentes phases de travaux et d'évolution du site.

Identifiant de la procédure: 8e863d51-a404-4c84-b3d6-6f617a27e015

Identifiant interne: 26029

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1 Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90512000 Services de transport des ordures ménagères

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 15 000 000 Euro

2.1.4 Informations générales

Cette procédure sera relancée

Informations complémentaires: (i) La présente consultation est lancée sous forme d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. (ii) En application de l'article L.2113-10 du Code de la commande publique, le marché n'est pas alloté. Les prestations constituent une unité fonctionnelle unique nécessitant une organisation logistique centralisée et une gestion coordonnée des moyens de transport. L'allotissement serait susceptible de rendre l'exécution du marché techniquement plus complexe

et financièrement plus coûteuse, notamment en raison de la nécessité de gérer de manière unifiée la répartition des tonnages, les variations de flux, les pics d'activité, les aléas d'exploitation et les exigences de continuité du service public.(iii) Visite facultative du site prévue le 30 septembre 2026. Inscription préalable obligatoire avant le 29 septembre 2026 selon les modalités précisées dans le règlement de la consultation.(iv) Les conditions de participation, les pièces à fournir, les modalités de présentation du pli sont détaillées dans le règlement de la consultation.(v) Les candidatures sont appréciées au regard des capacités techniques, financières ou professionnelles suffisantes pour réaliser les prestations objet du marché telles que définies au sein du RC. Les candidats sont incités à utiliser le « Formulaire de candidature » (annexe 3 du RC) et « Déclaration de l'OE » (annexe 4 du RC) pour présenter leur candidature afin d'apprécier leurs capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que les habilitations, agréments, attestations ou certificats nécessaires à l'exercice des activités du présent marché ; le candidat devra présenter le niveau minimum de capacité professionnelle suivant - Aptitude à exercer l'activité professionnelle : disposer, à la date limite de remise des offres, d'un récépissé de déclaration de transport de déchets non dangereux en cours de validité conformément aux articles R.541-50 et suivants du Code de l'environnement. Pour justifier des capacités économiques et financières, le soumissionnaire peut s'appuyer sur d'autres opérateurs économiques en application de l'article R.2143-12 du code de la commande publique, le soumissionnaire produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur. En outre, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5 Lot

5.1 Lot: LOT-0001

Titre: TRANSPORT DES OMR DEPUIS LE CENTRE DE TRANSFERT DE ROMAINVILLE VERS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DESIGNÉES PAR LE SYCTOM

Description: Marché de transport des ordures ménagères résiduelles (OMR) et assimilées depuis le centre de transfert de Romainville vers les installations de traitement désignées par le Syctom. Le marché comprend une phase d'exploitation du site en configurations évolutives pendant les travaux de reconstruction puis une phase d'exploitation dans la configuration finale du centre. Les prestations incluent le transport des déchets, la traçabilité des flux, le reporting et les obligations nécessaires à la continuité du service public. Compte tenu du caractère permanent et essentiel des prestations, le titulaire devra disposer d'une organisation adaptée lui permettant d'assurer la continuité du service et de s'adapter aux contraintes d'exploitation du centre de Romainville, y compris pendant les différentes phases de travaux et d'évolution du site.

Identifiant interne: 0

5.1.1 Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90512000 Services de transport des ordures ménagères

Quantité: 1 360 000 tonne

Options:

Description des options: L'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre de l'objet du présent contrat dans les formes et conditions définies par l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Cette possibilité constitue une option au sens du droit de l'Union Européenne.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/03/2027

Durée: 12 Mois

5.1.4 Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: Le marché pourra être reconduit tacitement trois (3) fois par période de douze (12) mois. La durée maximale du marché est de 48 mois à compter de la notification.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 15 000 000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Le marché pourra être renouvelé à la fin de chaque période de marché de douze (12) mois.

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: (i) Focus durée : Le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter du 1er mars 2027, hors période de préparation à compter de sa notification. (ii) Le présent marché est un marché public de services exécuté sous la forme d'un marché ordinaire à prix unitaires. Les prestations sont rémunérées par application des prix figurant au bordereau des prix unitaires (BPU) aux quantités réellement exécutées et constatées dans les conditions prévues par les pièces du marché. Le scénario de consommation fait partie intégrante de l'offre du candidat et engage celui-ci sur les prix unitaires renseignés pour l'établissement de son offre. (iii) Focus étendue du marché : Le montant estimatif des prestations sur la durée maximale du marché, soit quarante-huit (48) mois, est évalué à 15 000 000 € HT ; soit un tonnage prévisionnel total de 1 360 000 tonnes sur la durée maximale du marché. Cette estimation a été établie à partir des données historiques d'exploitation, des prévisions de tonnages disponibles à la date de lancement de la consultation ainsi que des hypothèses retenues pour l'établissement du scénario de consommation.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: La prévention et la réduction de la pollution

Critères marchés publics écologiques: Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif social promu: Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

La base juridique de la directive sur les véhicules propres pour établir la catégorie de procédure de passation de marché qui s'applique Autre contrat de services

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE (critère A)

Description: Les offres seront appréciées financièrement à l'aide du scénario de consommation (SC) établi par le Sycotom sur la durée maximale du marché, soit quarante-huit (48) mois. Le montant pris en compte pour l'analyse du critère « Valeur économique » est obtenu par application des prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires (BPU) aux quantités théoriques figurant au scénario de consommation. Ce montant correspond à une évaluation comparative des offres sur la durée maximale du marché.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Qualité

Nom: VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE (critère B)

Description: VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE (critère B) décomposée en 4 sous critères qui sont les suivants :

B.1 Capacité à assurer la continuité de service en temps normal (y compris les variabilités intrinsèques de la prestation), que ce soit lors de l'exploitation actuelle ou finale sur 10% ; B.2 Capacité à assurer la continuité de service en mode dégradé et lors des périodes de travaux de reconstruction du site de Romainville sur 5% ; B.3 Organisation proposée pour assurer le service (dimensionnement et délai de mobilisation des ensembles routiers...) sur 5% ; B.4 Description des moyens humains et matériels proposés, en nombre et en qualité, pour la réalisation du marché sur 5%. L'offre est appréciée à l'aide du mémoire décrivant les dispositions que le soumissionnaire se propose d'adopter ; cf. règlement de consultation et le cadre de mémoire.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 25

Critère:

Type: Qualité

Nom: VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE (critère C)

Description: VALEUR ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE (critère C) décomposée en 3 sous critères qui sont les suivants : C.1 Moyens matériels mis en place pour la réduction de l'impact environnemental des prestations et de la maîtrise des nuisances (énergie utilisée, norme anti-pollution, nuisances sonores...) sur 5% ; C.2 Dispositions organisationnelles prises pour la réduction de l'impact environnemental des prestations et de la maîtrise des nuisances (distances d'approche, formation des conducteurs...) sur 5% ; C.3 Qualité du dispositif environnemental proposé par le candidat au moment de l'établissement de son offre (dont engagement sur un taux de transport décarboné) et de son plan de progrès pour l'amélioration environnementale de ses prestations en cours d'exécution du marché sur 5%. L'offre est appréciée à l'aide du mémoire décrivant les dispositions que le soumissionnaire se propose d'adopter ; cf. règlement de consultation et le cadre de mémoire.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/946558?orgAcronyme=d8e>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/946558?orgAcronyme=d8e>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 29/10/2026 12:00 +02:00

Durée de validité des offres: 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Informations complémentaires: L'ouverture des plis n'est pas publique et est effectuée par les personnes ayant reçu délégation par la Direction Générale du fait de leur mission au sein de l'établissement public et en conformité avec les règles internes de l'établissement public.

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Arrangement financier: Le marché est financé sur les ressources propres du Syctom. Les prestations sont réglées par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Le délai global de paiement est fixé à trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement conforme dans les conditions prévues au marché. Une avance est prévue conformément aux dispositions du Code de la commande publique. Son versement est subordonné à la constitution d'une garantie à première demande dans les conditions prévues aux documents contractuels. En cas de retard de paiement, les intérêts moratoires et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sont dus dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: La présente procédure peut faire l'objet : d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; d'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Syctom :

Agence métropolitaine des déchets

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Syctom : Agence métropolitaine des déchets

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Syctom : Agence métropolitaine des déchets

Organisation qui traite les offres: Syctom : Agence métropolitaine des déchets

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: Syctom : Agence métropolitaine des déchets

Numéro d'enregistrement: 25750007400071

Adresse postale: 86 rue Regnault

Ville: Paris

Code postal: 75013

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: Syctom : Agence métropolitaine des déchets

Adresse électronique: marchespublics@syctom-paris.fr

Téléphone: +33 140131700

Adresse internet: <http://www.syctom-paris.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement: 17750005500013

Adresse postale: 7 rue Jouy

Ville: Paris

Code postal: 75004

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse internet: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: f70b45e9-e6bd-4cb6-ad29-53e7a78c215b - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 24/09/2026 11:19 +02:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français